POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ

Notice d'information sur la protection des données

Version RGPD-2026-02 – applicable à partir du 15 novembre 2026

1. Objet

La présente notice explique comment T.A.E. Security SRL traite les données à caractère personnel de ses clients, prospects, personnes de contact et utilisateurs, dans le cadre de ses offres, contrats, installations, entretiens, dépannages, services de communication, accès à distance et prestations de sécurité, ainsi que de son site internet. Elle est établie conformément au Règlement (UE) 2016/679 (RGPD) et à la loi belge du 30 juillet 2018.

2. Responsable du traitement

T.A.E. Security SRL – Rue de la Barrière 30B, 5660 Couvin – BCE/TVA BE 0838.868.569 – RPM Liège, division Dinant – Tél. : +32 60 37 78 20 – E-mail : info@taesecurity.be. T.A.E. Security n'a pas désigné de délégué à la protection des données, cette désignation n'étant pas obligatoire pour son activité. Toute question peut être adressée à l'adresse ci-dessus.

3. Données traitées

- **Identification et contact** : nom, adresse, téléphone, e-mail, numéro de TVA le cas échéant.
- **Données contractuelles et financières** : offres, contrats, factures, paiements, domiciliations.
- **Données techniques** : configuration des systèmes, journaux techniques, événements d'alarme (mises en et hors service, alarmes, défauts), identifiants nécessaires au service.
- **Personnes de contact** désignées par le client pour l'alarme : nom et numéro de téléphone.
- **Images** : uniquement lorsqu'une intervention le nécessite et sur demande ou autorisation du client (voir point 6).

Les événements d'alarme peuvent révéler les périodes de présence ou d'absence dans les lieux. Ils font l'objet de mesures de sécurité renforcées et ne sont consultés que pour les besoins du service.

4. Finalités et bases juridiques

Finalité	Base juridique (art. 6 RGPD)
Établir les offres et exécuter les contrats (installation, entretien, dépannage, SIM, cloud, accès à distance)	Exécution du contrat ou mesures précontractuelles
Facturation, comptabilité, obligations fiscales	Obligation légale
Obligations sectorielles (sécurité privée, INCERT, déclaration de conformité)	Obligation légale / exécution du contrat
Rappels d'entretien et prise de rendez-vous	Exécution du contrat
Recouvrement des créances, preuve des interventions, défense en justice	Intérêt légitime de T.A.E. Security
Sécurité de nos systèmes informatiques	Intérêt légitime de T.A.E. Security
Informations commerciales sur nos produits et services similaires adressées à nos clients	Intérêt légitime ; vous pouvez vous y opposer à tout moment, gratuitement
Autres communications commerciales (prospects)	Consentement

La communication de vos données d'identification et de contact est nécessaire à la conclusion et à l'exécution du contrat. Sans elles, T.A.E. Security ne peut pas établir d'offre ni exécuter ses prestations. T.A.E. Security ne prend aucune décision fondée exclusivement sur un traitement automatisé, y compris le profilage.

5. Personnes de contact

Lorsque le client communique les coordonnées de personnes de contact pour son système d'alarme, il confirme être autorisé à le faire et s'engage à informer ces personnes du contenu de la présente notice. Ces données sont utilisées uniquement pour joindre les personnes de contact en cas d'alarme ou de défaut, et sont transmises au centre de télésurveillance lorsque le client a souscrit ce service. Elles sont supprimées à la demande du client ou de la personne concernée, ou à la fin du contrat.

6. Rôles : vidéosurveillance et accès à distance

Pour les systèmes de vidéosurveillance et d'alarme exploités par le client, celui-ci est **responsable du traitement** des images et des données qu'il collecte. Lorsque T.A.E. Security accède à distance à ces systèmes (maintenance, diagnostic, mises à jour, supervision technique, extraction d'images à la demande du client), elle agit en qualité de **sous-traitant** du client, uniquement sur ses instructions et dans les limites de la prestation convenue. Dans ce cadre, T.A.E. Security traite ces données uniquement sur instruction du client, en garantit la confidentialité et la sécurité,

impose les mêmes obligations à ses propres sous-traitants et les supprime ou les restitue à la fin de la prestation, conformément à l'article 28 du RGPD.

La supervision technique à distance ne constitue ni un service de gardiennage ni une télésurveillance humaine des images. Les extraits vidéo transmis à T.A.E. Security pour une intervention sont supprimés dès la fin de celle-ci, et au plus tard un mois après, sauf obligation légale ou demande d'une autorité.

7. Destinataires et sous-traitants

Les données sont communiquées uniquement dans la mesure nécessaire :

- **Organismes et autorités** : organisme de certification INCERT et organismes de contrôle, police et services d'urgence en cas d'alarme, administrations, autorités judiciaires lorsque la loi l'impose.
- **Partenaires de service** : centre de télésurveillance (si souscrit), opérateurs de télécommunication et fournisseur des cartes SIM M2M, plateformes cloud des fabricants (dont DoLynk Care pour les équipements Dahua), assureurs, conseils (comptable, avocat).
- **Prestataires informatiques agissant comme sous-traitants** : logiciel de facturation et de gestion (OnFact), messagerie et stockage (Microsoft 365, pCloud), agenda de prise de rendez-vous (Google), outil d'automatisation (Make), prestataire de paiement par domiciliation (GoCardless), hébergeur du site internet et outil de statistiques (One.com, SiteWit), outil de gestion du consentement aux cookies (Termly).

Ces prestataires sont liés par des engagements de confidentialité et de sécurité conformes au RGPD. T.A.E. Security ne vend ni ne loue les données personnelles de ses clients.

8. Transferts hors de l'Espace économique européen

Certains prestataires peuvent traiter des données en dehors de l'Espace économique européen (par exemple des prestataires établis aux États-Unis ou les plateformes cloud de fabricants). Dans ce cas, le transfert repose sur une décision d'adéquation de la Commission européenne (notamment l'EU-US Data Privacy Framework pour les entreprises certifiées) ou sur des clauses contractuelles types de la Commission européenne. Une copie des garanties applicables peut être obtenue sur simple demande à info@taesecurity.be.

9. Durées de conservation

Données	Durée de conservation
Factures et pièces comptables	10 ans (obligation comptable et fiscale)
Dossier client, contrats, rapports et bons d'intervention	Durée du contrat, puis 10 ans (délai de prescription)
Dossiers techniques INCERT	Durée exigée par le référentiel INCERT applicable
Journaux techniques et événements consultés à distance	12 mois
Extraits vidéo transmis pour une intervention	Jusqu'à la fin de l'intervention, au plus tard 1 mois
Personnes de contact	Durée du contrat ou jusqu'à leur suppression à la demande du client
Prospects (offre non acceptée) et demandes de contact sans suite	3 ans après le dernier contact

10. Sécurité

T.A.E. Security met en œuvre des mesures techniques et organisationnelles adaptées aux risques : accès limités au personnel autorisé, authentification renforcée sur les outils de gestion, accès à distance limités à ce qui est nécessaire au service, confidentialité imposée au personnel et aux sous-traitants.

11. Violation de données

En cas de violation de données à caractère personnel, T.A.E. Security la notifie à l'Autorité de protection des données dans les meilleurs délais et, si possible, dans les 72 heures, lorsque les conditions légales sont réunies. Les personnes concernées sont informées lorsque la violation est susceptible d'engendrer un risque élevé pour leurs droits et libertés.

12. Vos droits

Dans les conditions prévues par le RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement, d'opposition (notamment à la prospection commerciale, sans motif et gratuitement) et, lorsque les conditions sont réunies, de portabilité. Lorsqu'un traitement repose sur votre consentement, vous pouvez le retirer à tout moment, sans affecter la licéité du traitement effectué avant ce retrait.

Toute demande peut être adressée à info@taesecurity.be ou par courrier à l'adresse du point 2. T.A.E. Security répond dans un délai d'un mois, qui peut être prolongé dans les conditions prévues par le RGPD. Une preuve d'identité peut être demandée en cas de doute raisonnable.

Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de l'Autorité de protection des données : Rue de la Presse 35, 1000 Bruxelles – www.autoriteprotectiondonnees.be – contact@apd-gba.be.

13. Site internet et cookies

Lorsque vous nous contactez par e-mail ou par téléphone depuis ce site, ou que vous prenez rendez-vous en ligne pour l'entretien de votre alarme, les données que vous communiquez (nom, coordonnées, adresse d'intervention, objet de la demande, date du rendez-vous) sont utilisées uniquement pour répondre à votre demande et organiser l'intervention.

Ce site utilise des cookies strictement nécessaires à son fonctionnement et à sa sécurité. Uniquement avec votre consentement, il utilise également des cookies de mesure d'audience fournis par l'outil de statistiques de notre hébergeur One.com (SiteWit), qui servent exclusivement à analyser la fréquentation du site. Aucun cookie publicitaire n'est utilisé. Votre choix est enregistré par l'outil de gestion du consentement Termly et peut être modifié ou retiré à tout moment via l'icône en bas à gauche du site. La liste détaillée des cookies, leur finalité et leur durée figurent dans la politique relative aux cookies accessible depuis ce bandeau. Les liens vers des sites tiers (Facebook, Google Maps) sont soumis à la politique de confidentialité de ces sites.

14. Articulation avec les documents contractuels et mises à jour

La présente notice complète l'article 18 des Conditions générales T.A.E. Security. Elle peut être mise à jour ; la version en vigueur est celle accessible depuis le pied de page du site www.taesecurity.be. Elle ne limite pas les droits reconnus aux personnes concernées par la législation applicable.